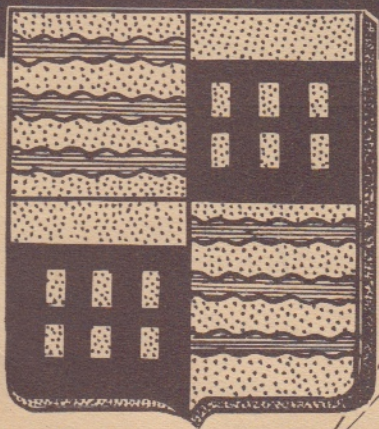
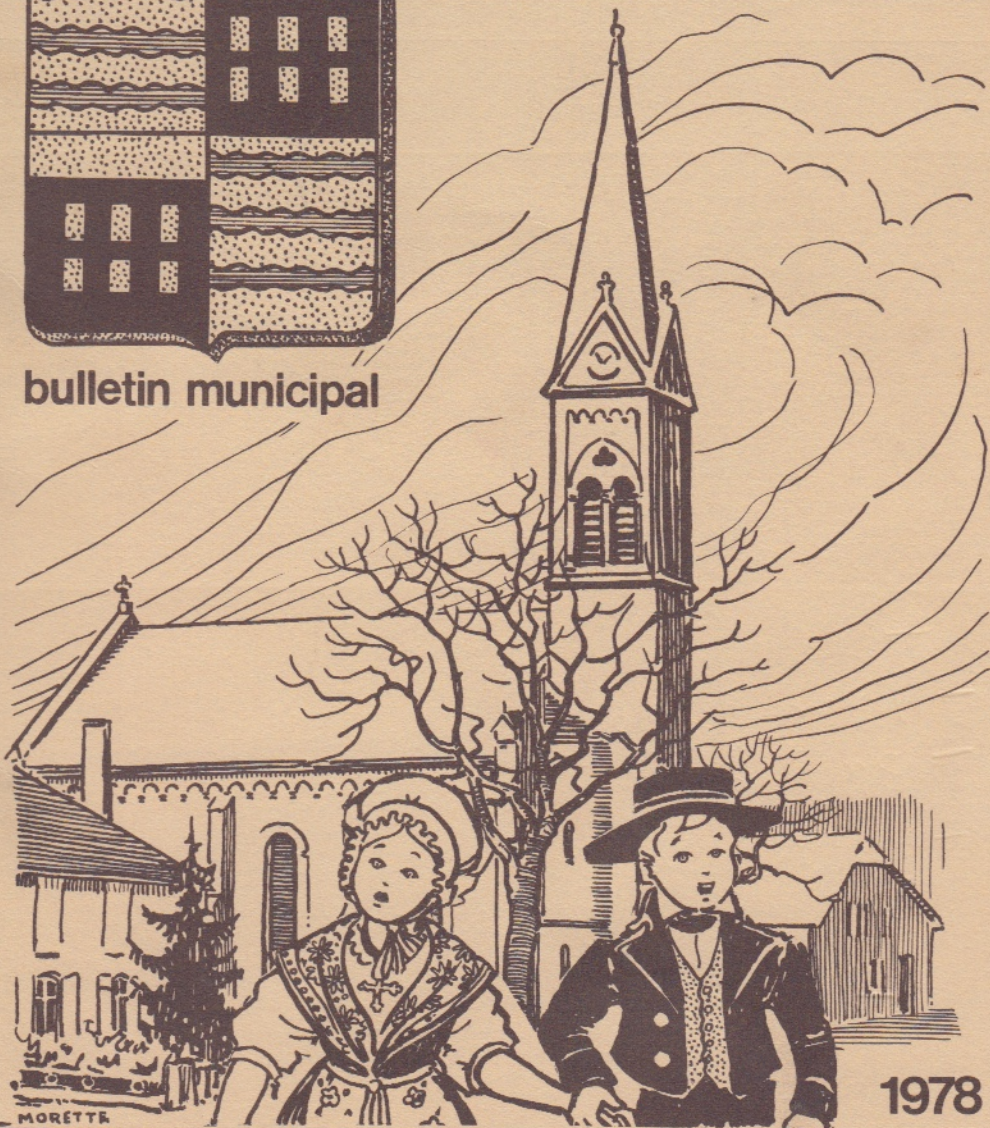


vernéville

actualités



bulletin municipal

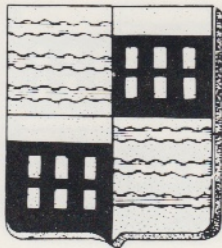


MORETTE

1978

avant-propos

par Gabriel WATRIN
maire de VERNEVILLE



C'est avec plaisir que je vous présente ce premier Bulletin Municipal d'Information.

La création de ce Bulletin a pour but de vous informer des différents aspects de la vie de notre village et de vous aider à réfléchir aux problèmes de la gestion municipale.

Vous avez pu constater qu'au cours de ces dernières années, bien que ne disposant que de moyens limités, le dévelop-

pement de notre localité s'est réalisé suivant le programme élaboré par le Conseil Municipal ; à savoir :

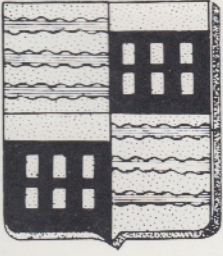
- Création du lotissement « Les Grèves »
- Assainissement général (tout-à-l'égout)
- Rénovation de la voirie communale (routes, trottoirs)
- Remplacement du réseau de distribution d'énergie électrique ainsi que l'éclairage public
- Cours des écoles, etc.

D'autres projets sont actuellement en préparation et vont être prochainement réalisés :

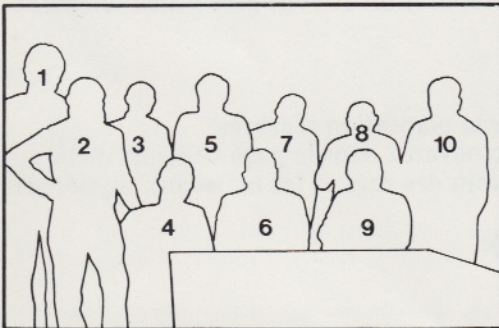
- Agrandissement du cimetière
- Réfection de la route de Chantrenne
- Embellissement de certaines rues par la plantation d'arbres
- Renumérotation des maisons (vous trouverez dans la page centrale de ce document le plan du village avec le nom des rues et les nouveaux numéros).



Puisse ce Bulletin vous redire notre dévouement pour la réalisation d'un idéal qui, nous en sommes persuadés, est aussi le vôtre : oeuvrer pour le bien être de notre bon village de Vernéville.

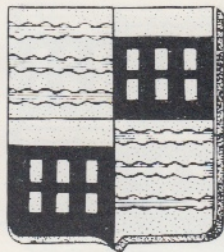


le conseil municipal



1. GIORGIANI Antoine
2. METHLIN René Régis
3. CASSAT Robert
4. BLADT Christian
5. MORETTE Pierre
6. WATRIN Gabriel
7. ANCEL Urbain
8. MATHIS Paul
9. BOULIER Jean-Paul
10. POUILLIEUX Roger
GRENOUILLET Roger
absent sur la photo

les différentes commissions



Voirie

Watrin Gabriel
Bladt Christian
Ancel Urbain
Methlin René

Commissaires Jurés

Grenouillet Roger
Boulier Jean-Paul

Syndicat de nettoisement

Watrin Gabriel
Bladt Christian

Ecologie

Morette Pierre
Giorgiani Antoine
Boulier Jean-Paul
Cassat Robert

Jeunesse et Sports

Grenouillet Roger
Boulier Jean-Paul
Poullieux Roger
Morette Pierre
Leclair R. (hors conseil)

Finances

Watrin Gabriel
Giorgiani Antoine
Boulier Jean-Paul
Bladt Christian

C.E.S. de Sainte-Marie aux Chênes

Watrin Gabriel, maire
Boulier J.-Paul, adjoint

Bureau Aide Sociale

Watrin Gabriel
Ancel Urbain
Poullieux Roger
Oblet Albert
Ford Frédéric
Touds Louis
Watrin René
Mathis Paul

Travaux et bâtiments

Poullieux Roger
Methlin René
Bladt Christian
Mathis Paul

Liste électorale

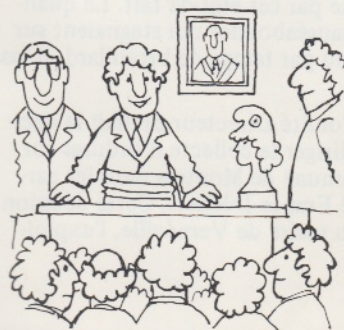
Ancel Urbain
Giorgiani Antoine

Fêtes et cérémonies

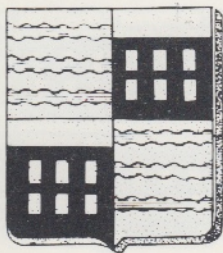
Giorgiani Antoine
Methlin René
Morette Pierre
Grenouillet R. hors
Leclair René conseil

Syndicat des eaux

Watrin Gabriel
Grenouillet Roger



monsieur le maire
est membre de toutes
les commissions.



ramassage des ordures



Le 13 janvier 1968, les maires des communes du plateau : Sainte-Marie aux Chênes, Montois, Roncourt, Malancourt, Amanvillers et Vernéville réunis à la mairie de Sainte-Marie aux Chênes, envisageaient de créer un syndicat intercommunal ayant pour but : le ramassage en commun des ordures ménagères.

Après délibération des conseils municipaux concernés, ce syndicat voyait le jour par arrêté préfectoral le 4.11.1968.

Ce syndicat est dirigé par un Comité Directeur composé de 2 membres délégués de chaque commune participante.

Composition du Bureau du Comité :

- M. GRAND PIERRE Charles, Maire de Montois, Président
- M. FICHTER Joseph, Maire de Roncourt, Vice-Président
- Membres du Bureau, tous les autres délégués.

Le siège du syndicat est fixé à la mairie de Montois.

Ce syndicat qui au départ comprenait 6 communes devait bientôt s'agrandir, différentes communes venant prendre place en son sein. C'était le cas notamment pour :

- Saint-Privat, Gravelotte, Vionville, Rezonville, le 1.5.1969
- Mars-la-Tour, le 1.6.1970
- Ville-sur-Yron, le 1.6.1972
- Tronville, le 1.1.1975
- Enfin, Marange-Silvange et Bronvaux, le 1.1.1978.

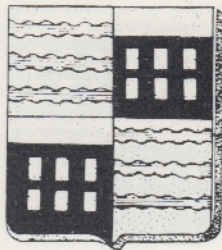
Le nombre d'habitants actuellement desservis s'élève à environ 20 000. Le matériel se compose de deux camions collecteurs et le personnel comprend deux chauffeurs et quatre éboueurs.

Cependant, au fur et à mesure que le Syndicat prenait de l'importance, des difficultés ne devaient pas tarder à apparaître.

En effet, sur l'ensemble des communes participantes, quatre seulement étaient dotées de décharges municipales qui, de plus, ne répondaient pas aux normes de salubrité exigées par les pouvoirs publics. Vernéville était particulièrement touché par cet état de fait. La quantité d'ordures déversées dans notre décharge et les fumées nauséabondes qui stagnaient sur la partie basse de la localité quand le vent soufflait de l'est ou par temps de brouillard, nous mettaient dans une situation qui ne pouvait se prolonger.

Pour remédier à ces inconvénients, en septembre 1977, le Comité Directeur prenait la décision d'arrêter l'exploitation des décharges existantes et de diriger la collecte d'ordures sur une décharge contrôlée aménagée sur le territoire de la commune de Montois dans les carrières Saint-Paul. Cette décharge est exploitée par la Société France-Déchets. Cette décision a pris effet le 1er janvier 1978. Toutefois, sur l'insistance du maire de Vernéville, l'exploitation de notre décharge a cessé le 1.10.77.

reverdir le village



L'arbre est l'élément vivant du paysage, élément noble du décor, décor dont notre village se voit dépouillé.

C'est pourquoi une commission est mise sur pied dans le seul but de reverdir et de rendre accueillante notre petite commune.

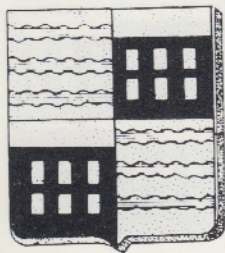
Dans un premier temps, une étude sera portée sur l'emplacement des lieux susceptibles d'être agrémentés. Etude approfondie avec la collaboration de l'instituteur M. Leclair et de ses élèves qui, sur plan

et sur place, définiront une implantation harmonieuse, sélectionneront avec soins les différentes espèces et détermineront le coût de l'opération. Car, lorsque l'on plante un arbre, c'est pour longtemps. Très longtemps.

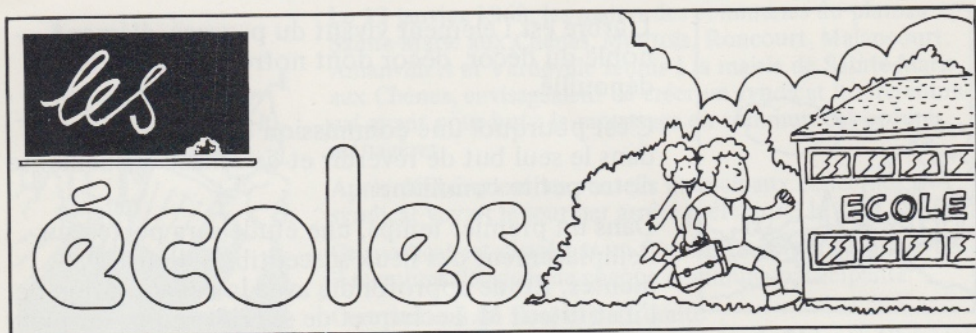
Une bonne leçon en perspective pour nos enfants, qui, de ce fait, renforcera en eux le respect de la nature.

Ce projet sera ensuite présenté au conseil municipal, analysé dans tous ces détails, puis subventionné.

Bien sûr, une telle action est onéreuse et nous comptons sur votre aimable participation. Aussi, début de l'été, lorsque les enfants passeront vous voir pour vous présenter sur document les différentes espèces retenues, vous pourrez choisir votre arbre en fonction de son prix et grâce à vous ainsi qu'à votre compréhension, Vernéville sera un grand jardin où il fera bon vivre.



vie scolaire



L'ECOLE MIXTE DE VERNEVILLE

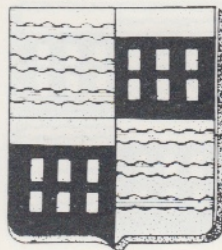
Monsieur LECLAIRE assume la direction de l'école depuis Septembre 1976, en remplacement de Monsieur TROSSELER, nommé à Amanvillers.

L'école se compose de deux classes dans deux bâtiments distincts :

- **rue d'Amanvillers - Mairie** - qui regroupe les cours suivants :
CE 2, CM 1, CM 2, soit 22 élèves (M. LECLAIRE)
- **rue du Télégraphe** - qui regroupe les cours suivants :
section enfantine, CP, CE 1, soit 24 élèves (Mme SALVI).

Ce qui représente un effectif total de 46 élèves au 1er janvier 1978.

Depuis la rentrée de 1975, une section enfantine a été créée, et permet ainsi la scolarisation des enfants dès l'âge de quatre ans et demi. De ce fait, cette année, 2 élèves nés en 1972 et 6 nés en 1973 durant le premier semestre, ont été accueillis.



REFORME SCOLAIRE : CREATION D'UN COMITE DE PARENTS

La création d'un comité de parents dans chaque école maternelle et élémentaire à la rentrée de 1977, constitue une des principales mesures nouvelles de la réforme du système éducatif.

Pour la première fois dans l'enseignement primaire des représentants de parents d'élèves ont été élus et seront amenés à participer à la vie de l'école.

Pour l'école de VERNEVILLE, les élections ont eu lieu le Dimanche 6 Novembre 1977.

Le résultat de ces élections a été le suivant :

. **Deux sièges de titulaires ont été attribués**

- à Madame RAOUL Lucienne, demeurant rue de Chantrenne
- et à Madame FLORIS Arlette, demeurant 26, rue d'Amanvillers ;

ainsi que

. **Deux sièges de suppléants**

- à Monsieur VERRY Bernard, demeurant route de Gravelotte
- et à Madame PALLARO Annick, demeurant rue des Grèves.

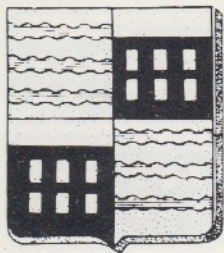
ROLE DU COMITE DES PARENTS

Le «Comité des Parents» associé au «Conseil des Maitres» composera le «Conseil d'Ecole». Celui-ci sera convoqué une fois par trimestre par le directeur d'école.

Ainsi par l'intermédiaire de leurs délégués, les parents pourront-ils être consultés sur des problèmes scolaires :

- . règlement intérieur de l'école,
- . information des familles,
- . hygiène scolaire,
- . rythme de vie, etc.

Il est bien certain que ce comité des parents n'exclut nullement le contact direct entre maitres de l'école et parents, si un problème particulier était à résoudre.



les rues, leurs



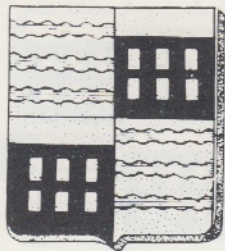
Au cours de ces dernières années, VERNEVILLE a vu sa commune s'agrandir par de nouvelles constructions. Ces dernières devant entraîner une désorganisation dans le numérotage.

A ce sujet, une remise à jour est donc nécessaire ; celle-ci est fortement recommandée par l'administration des postes.

Prochainement la pose de plaques indiquant les nom et numéro de rues sera effectuée.

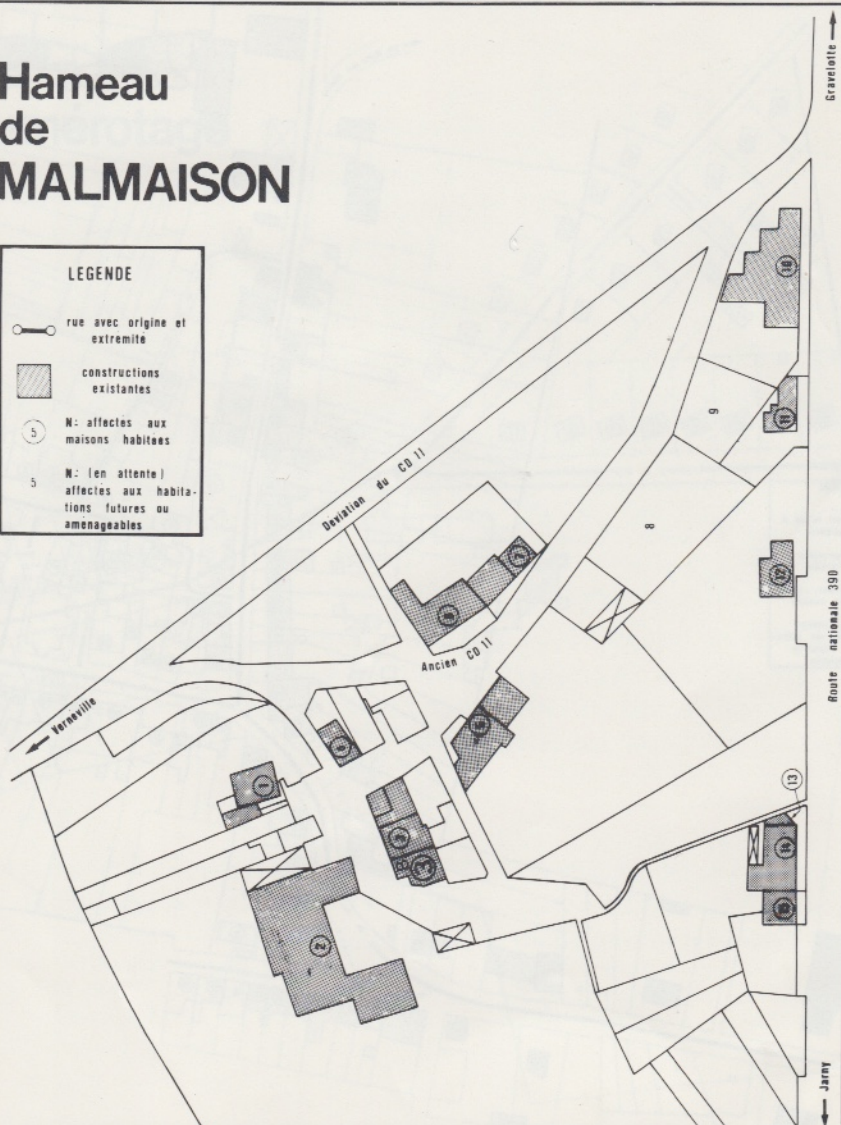
Chaque maison recevra gratuitement sa plaque ; cependant, si certains désirent posséder un numéro stylisé, ils pourront le faire à leurs frais.

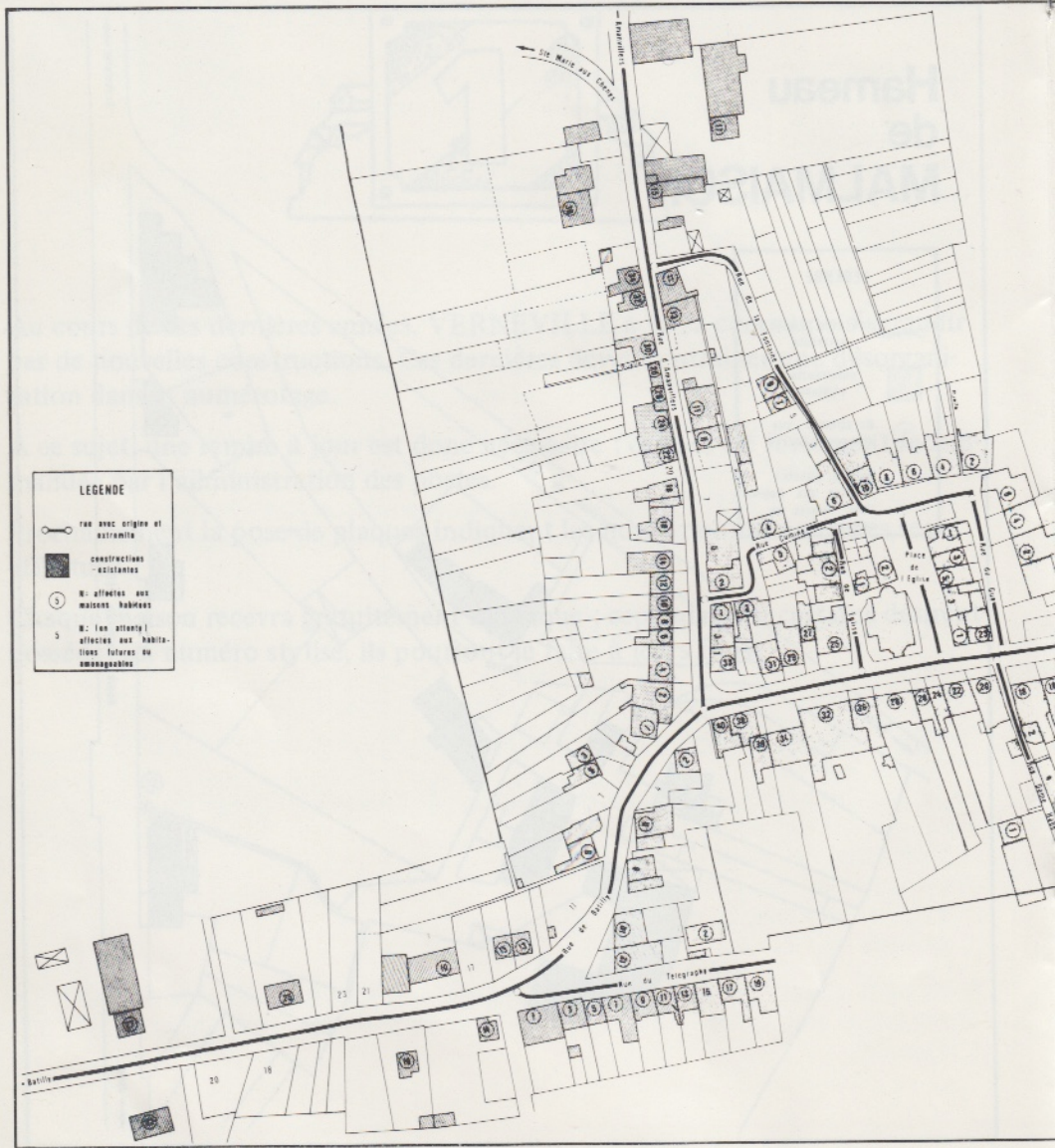
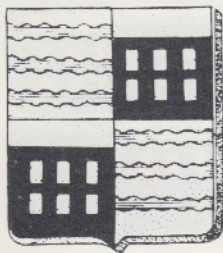
numérotages







Hameau de MALMAISON

| LEGENDE | |
|---------|--|
| | rue avec origine et extrémité |
| | constructions existantes |
| | N: affectés aux maisons habitées |
| | 5: (en attente) affectés aux habitations futures ou aménageables |

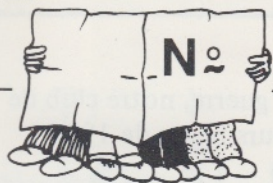




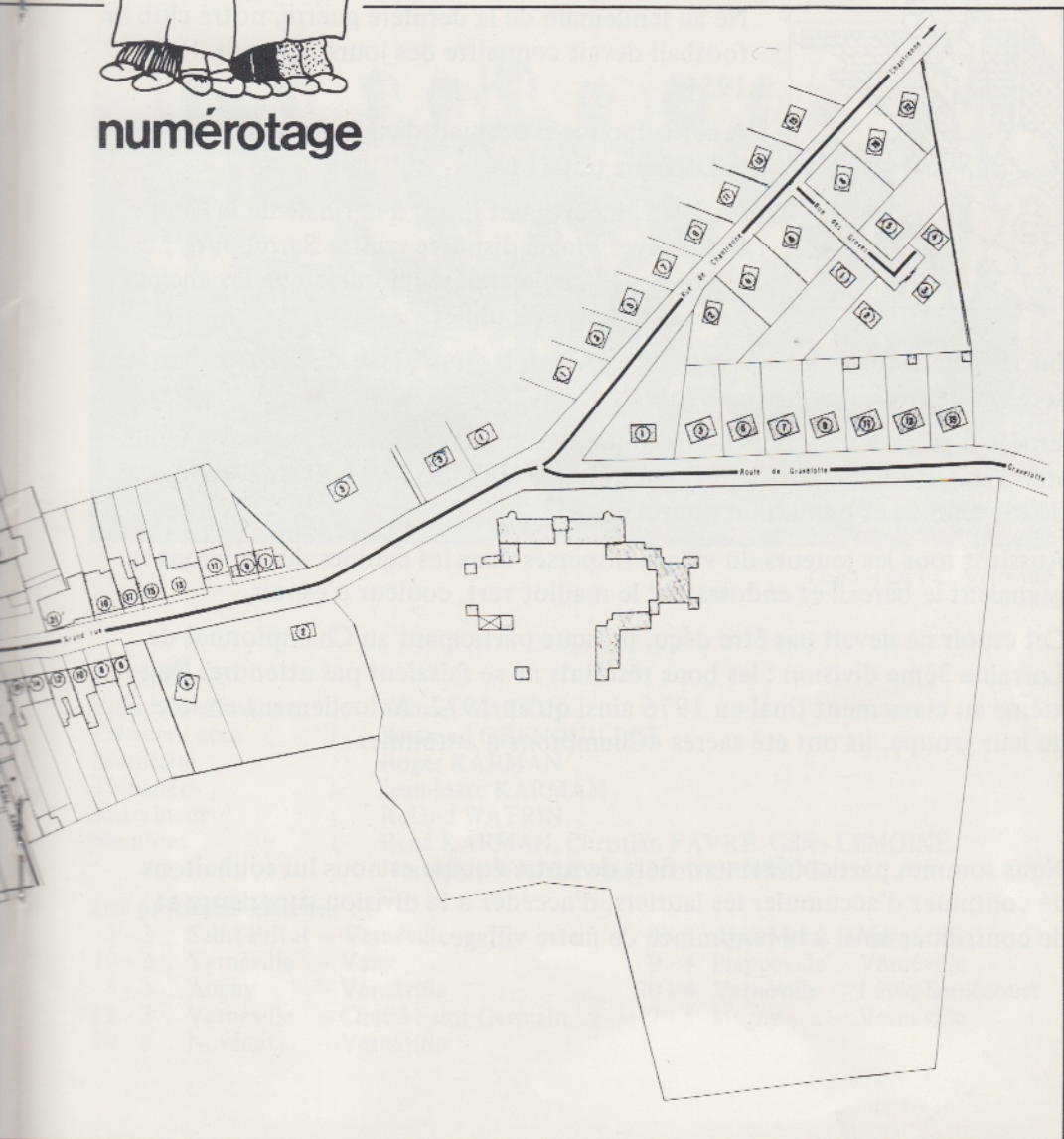
LEGENDE

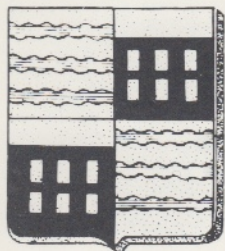
-  rue avec origine et extrémité
-  constructions existantes
-  M: affectés aux maisons habitées
-  M: (ou autres) affectés aux habitations futures ou envisageables

plan du village



numérotage





activités sportives



Né au lendemain de la dernière guerre, notre club de football devait connaître des jours fastes de 1946 à 1951.

A cette époque il évoluait dans la ligue Union Jeanne la Lorraine (UDJLL).

En 1947, il parvenait jusqu'à la finale de la Coupe Secheyaye. Finale disputée contre Sarrebourg ; à Abreschvillers, match mémorable que les anciens ne sont pas près d'oublier.

En 1952 le club voyait son activité s'arrêter, les joueurs se dispersant dans les sociétés des localités environnantes.

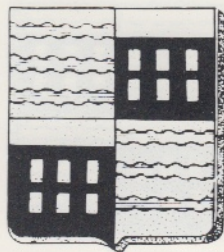
En 1975 grâce à un groupe dynamique de jeunes, encadrés d'anciens joueurs sous l'impulsion de Bertrand Grenouillet, le club local tel le Phénix renaissait de ses cendres et prenait un nouvel essor.

Aussitôt tous les joueurs du village dispersés dans les équipes des environs regagnaient le bercail et endossaient le maillot vert, couleur d'espoir.

Cet espoir ne devait pas être déçu, puisque participant au Championnat de Lorraine 3ème division ; les bons résultats ne se faisaient pas attendre. Deuxième au classement final en 1976 ainsi qu'en 1977. Actuellement en tête de leur groupe, ils ont été sacrés «Champions d'automne».

Nous sommes particulièrement fiers de notre équipe et nous lui souhaitons de continuer d'accumuler les lauriers, d'accéder à la division supérieure et de contribuer ainsi à la renommée de notre village.

football club



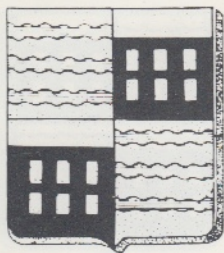
l'équipe du F.C. Vernéville

Le Comité :

| | | |
|---------------------|---|---|
| Président d'honneur | : | Gabriel WATRIN |
| Président actif | : | Bertrand GRENOUILLET |
| Secrétaire | : | Roger KARMAN |
| Trésorier | : | Jean-Marc KARMAN |
| Entraîneur | : | Roland WATRIN |
| Membres | : | René KARMAN, Christian FAVRE, Gilles LEMOINE, Jean-Marc WATRIN et Gérard HENRIOT |

Les prochains matches :

| | | | |
|--------|-----------------------------------|--------|------------------------------|
| 5 - 2 | Saint-Privat – Vernéville | 2 - 4 | Ajax Metz – Vernéville |
| 19 - 2 | Vernéville – Vaux | 9 - 4 | Plappeville – Vernéville |
| 5 - 3 | Augny – Vernéville | 30 - 4 | Vernéville – Fèves-Semécourt |
| 12 - 3 | Vernéville – Chatel-Saint-Germain | 7 - 5 | Magny – Vernéville |
| 19 - 3 | Novéant – Vernéville | | |



l'école du football



Equipe des Poussins



l'équipe des Minimes

C'est en 1975 que Antoine Giorgiani et Claude Ziegler décidaient de prendre en mains la formation de la jeunesse vernévilloise afin de lui apprendre à faire les premiers pas dans ce beau sport qu'est le football.

Dès 1976 deux équipes étaient engagées.

Les Pupilles qui terminaient la saison 5ème sur 8 et les Poussins qui, terminant 2ème de leur groupe, se voyaient qualifiés pour disputer la finale régionale à Bar-le-Duc, où ils se sont d'ailleurs très bien comportés.

Cette saison avec 24 joueurs licenciés et 8 accompagnateurs 3 équipes ont pu être engagées :

- une équipe Poussins en FFF
 - une équipe Poussins en UFOLEP
 - une équipe Minimes en UFOLEP
-) Union Française des Oeuvres Laïques
) d'Education Physique

A la fin de cette première partie de la saison, les Poussins sont 2ème au classement et n'ont perdu qu'un match.

Les Minimes sont en tête de leur groupe.

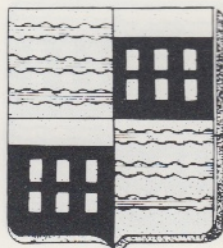
Ces jeunes ont participé cet hiver à plusieurs challenges en salle : à Joeuf pour Noël de Joie, classés 3ème sur 10, à Froidcul classés 2ème sur 4. Le 11 février prochain, à Moyeuve, ils participeront à un challenge dans lequel 8 équipes sont engagées.

L'entraînement a lieu tous les mercredis de 15 à 17 heures.

Tous les jeunes nés entre 1964 et 1970 peuvent se faire inscrire au cours de ces séances.

C'est le F.C. VERNEVILLE qui a été désigné pour organiser les finales régionales UFOLEP qui se dérouleront le samedi 3 juin. Une belle fête du football en perspective puisque ce jour c'est environ 300 jeunes joueurs qui seront nos hôtes.

le château



centre de réadaptation

L.A.D.A.P.T. Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail

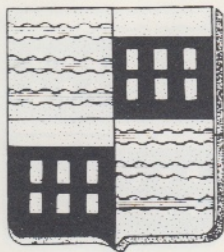


L'Adapt, fondée en 1929, par Suzanne Fouché, reconnue d'utilité publique en 1934, gère actuellement 30 établissements de rééducation fonctionnelle, récupération scolaire, formation professionnelle, ateliers protégés et assistance par le travail sur l'ensemble du pays.

Ses buts : permettre la réinsertion professionnelle des Handicapés physiques par tous les moyens de la rééducation et de la réadaptation fonctionnelle, sociale et professionnelle.

Lorsqu'en 1964 SIDELOR mettait en vente le château de Vernéville, la ligue en faisait l'acquisition et y installait un centre de rééducation fonctionnelle et de réadaptation au travail.

Le centre reçoit 48 pensionnaires. Hommes de 18 à 60 ans, atteints d'infirmités motrices, non évolutives, justiciables de soins de rééducation fonctionnelle.



le château

- . Séquelles de lésions traumatiques et orthopédiques
- . Séquelles d'affections rhumatismales et neurologiques.

Sont exclus : les atteintes mentales et grabataires.

L'Etablissement est agréé par la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale et les divers régimes de Sécurité Sociale. Le prix de journée est fixé par arrêté préfectoral.

Depuis le 1.01.77, il participe au Service Hospitalier selon les termes de la loi hospitalière de Décembre 1970.

CE QUE PERMET LE CENTRE

Sous la responsabilité d'un Médecin-Directeur, dans les locaux adéquats :

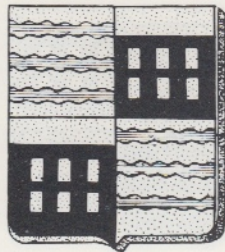
- . **Les soins de rééducation fonctionnelle** sont assurés par des Masseurs-Kinésithérapeutes et Infirmières D.E.
- . **Le réentrainement à l'effort et au travail** par des Moniteurs d'Education Physique et d'Ateliers.
- . **Le rattrapage scolaire** par un Moniteur d'Enseignement Général.
- . **Le reclassement socio-professionnel** par un Conseiller du Travail - Psychologue, en relation avec les employeurs et les organismes officiels (A.N.P.E. - C.D.O.I.).
- . **Les loisirs** par des Educateurs et les pensionnaires.
- . **Les consultations spécialisées et contrôles-radiocliniques** sont organisés auprès des Chirurgiens traitants et des Médecins spécialistes de BRIEY, HAYANGE, METZ, THIONVILLE, etc.

Les demandes d'admissions doivent être adressées au Médecin Directeur et comprendre :

- . Un dossier médical et radiologique,
- . Une attestation de prise en charge des frais de séjour.

Les intéressés sont alors convoqués personnellement avec toutes les indications nécessaires.

la paroisse



Chers amis, Votre Curé est bien content de la possibilité qui lui est donnée d'entrer en relation avec vous par ce Bulletin, et il remercie vivement et félicite tous ceux qui sont à l'origine de ce moyen de communication, véritable lien entre tous les membres de notre Cité.

Voici un cours rappel des événements religieux qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée dans notre Paroisse !

Baptêmes (5) : Brunot Aufrey – Pallaro Ghislaine – Léonori Nicolas – Seret Sébastien – Michel Christophe.

Mariages (5) : Roussel Bernard et Barrière Jocelyne – Oberti Jean-Louis et Ancel Thérèse – Maury Claude et Théobald Mireille – Mathieu Jean et Collignon Chantal – Ancel Gérard et Watrin Nicole.

Sépultures (9) : Palseur Paul – Démonet Pascal – Guitton Rose épouse Gratien – Strasser Louise Vve François – Léonard Jules – Corps Gabrielle Vve Labriet – L'huillier Lucienne épouse Distler – Grenouillet Paul – Boulier Raymond.

1ères Communions (14) : Brice Fabrice – Jochem Véronique – Jacobée Carine – Legros Pierre – Léonard Cyrille – Methlin Mireille – Pallaro Michel – Poullieux Béatrice – Théobald Patrick et ses soeurs Nathalie et Sandrine – Very Rachel – Zimmer Lionel.

Professions de Foi (3) : Adam Astrid – Adam Marie-Pierre – Thinus Vincent.

Confirmations (7) : Astrid Adam – Auclair Olivier – Girard Didier – Grenouillet Sylvie – Grenouillet Christophe – Pallaro Patrick – Thinus Vincent.

Prévisions pour 1978. La Profession de Foi aura lieu le Dimanche 7 mai. La Confirmation sera donnée à Ars-sur-Moselle par notre Evêque le Samedi 20 mai.

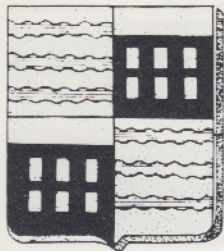
Vacances d'été. Votre Curé sera absent du Samedi 29 juillet au Samedi 19 août. Il vous demande donc, d'éviter de prévoir des Baptêmes ou des Mariages pendant cette période.

Maladés. Il arrive souvent qu'il y ait des malades à l'hôpital ou même à la maison, sans qu'on le sache. Votre Curé vous serait reconnaissant de le prévenir pour qu'il puisse leur faire une petite visite.

En espérant le plaisir de vous retrouver lors d'un prochain Bulletin.

Bien fraternellement.

Votre Curé.



la bibliothèque



Nul ne le contestera plus : «la lecture est un excellent moyen de se cultiver».

Pour l'enfant : le livre est un merveilleux moyen de s'évader de son milieu habituel et de partir vers de lointaines contrées mystérieuses...

L'enfant en grandissant, passionné de lectures enfantines, découvrira peu à peu le monde adulte et restera attaché à l'attrait du livre.

A l'adulte, le livre apporte un moment de détente, de repos, et procure une ouverture d'esprit incomparable.

A Vernéville, la bibliothèque centrale de prêts alimente régulièrement un dépôt de livres d'enfants, d'adolescents et d'adultes.

Ce dépôt remporte un vif succès, il suffit pour ce faire d'étudier les chiffres pour s'en convaincre : de 10 lecteurs adultes en septembre 1976, le dépôt de Vernéville compte actuellement plus de 100 lecteurs adultes et une cinquantaine d'enfants.

Parlons chiffres

Nombre de prêts effectués en 1977

- . romans : 722
- . documentaires : 138
- . livres d'enfants : 838

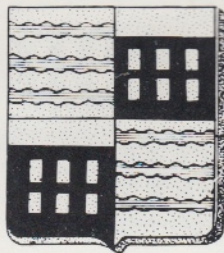
Soit au total : 1.198 livres

Les résultats sont encourageants ; et dans la mesure du possible, nous essaierons de satisfaire les exigences de chacun.

Alors, si un livre vous intéresse, si un titre vous séduit, n'hésitez pas, demandez-le au dépôt.

Renseignement pratique : une permanence est assurée à la MAIRIE-ECOLE, rue d'Amanvillers, tous les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30.

renseignements utiles



Extrait d'acte de naissance

Mairie du lieu de naissance (indiquer date de naissance, nom et prénoms).
Gratuit et une enveloppe timbrée.

Extrait d'acte de mariage

Mairie du lieu du mariage (indiquer date du mariage, nom et prénoms).
Gratuit et une enveloppe timbrée.

Extrait d'acte de décès

Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile (indiquer date de décès, nom
et prénoms). Gratuit et une enveloppe timbrée.

Fiche d'état civil (familiale et individuelle)

Mairie (fournir livret de famille ou extrait de naissance ou carte nationale
d'identité française datant de moins de 10 ans). Gratuit.

Certificat de vie

Mairie du domicile (fournir livret de famille ou carte d'identité). Gratuit.

Extrait de casier judiciaire

Greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance (fournir état
civil et adresse). Coût : 10 F et une enveloppe timbrée. Pour les personnes
même françaises, nées hors de France : service central du casier judiciaire à
Nantes (44000).

Carte nationale d'identité

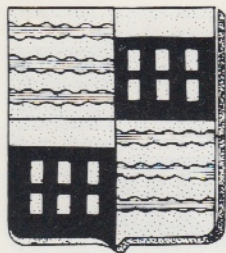
Mairie (fournir deux photos d'identité, extrait de naissance ou livret de fa-
mille, justification du domicile). Coût : 18 F.

Certificat de nationalité française

Greffe du Tribunal d'Instance du domicile (fournir livret de famille, fiche
d'état civil et tous documents prouvant la nationalité).

Passeport

Mairie (fournir carte d'identité, deux photos, extrait de naissance ou livret de
famille). Coût : 100 F.



renseignements utiles

Livret de famille

Mairie du lieu de mariage (en cas de perte, fournir l'état civil des conjoints et enfants et un certificat de perte établi par le commissariat de police). Gratuit.

Carte d'électeur

Mairie du domicile (fournir livret de famille, justification du domicile). Conditions : avoir 18 ans et la nationalité française. Gratuit.

Certificat d'autorisation de sortie de territoire délivré aux mineurs de nationalité française

Mairie (demande à faire par le représentant légal). Gratuit.

Certificat de vaccination

Mairie du domicile (fournir les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant). Gratuit.

A RETENIR

Pompiers : tél. 18

Mairie : tél. 30.22.83 - heures d'ouverture : de 17h à 19h (les mardi et vendredi)

Bureau PTT : opérations postales - heures d'ouverture : 8h-12h, 15h-18h, (du lundi au vendredi) et 8h30-11h30 (le samedi).

DATES DES VACANCES SCOLAIRES

Les périodes d'interruption des classes au cours de l'année scolaire 1977/1978 sont fixées comme suit :

Vacances de février : du samedi 11 février 1978 après la classe au lundi 20 février 1978 au matin.

Vacances de printemps : du samedi 1er avril 1978 après la classe au lundi 17 avril 1978 au matin.

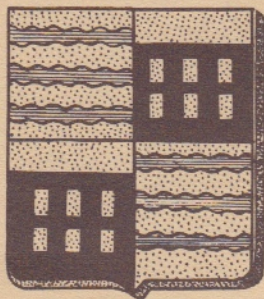
Vacances d'été : du samedi 1er juillet 1978 au vendredi 15 septembre 1978 au matin.

DATE A RETENIR

Fête patronale, le 2ème dimanche de Juillet.



la Grand´rue en 1900



longue et heureuse vie à Vernéville